

POURQUOI CHOISIR DE VIVRE DANS UN HABITAT LÉGER ?

ARTICLES

[mise à jour : 01/2018]



Yourte, roulotte, tiny house... L'habitat alternatif ou « léger » prend toutes les formes. Mais quels sont ses atouts ?

Yourte, tipi, cabane, chalet, caravane, tiny house, roulotte, dôme, zôme, earthship, habitat troglodyte, conteneur. Ces maisons alternatives sont loin du schéma classique de la maison de ville ou de la villa 4 façades.

Sommaire :

- [Les avantages de l'habitat léger](#)
 - 1. [Répondre \(en partie\) à la crise du logement](#)
 - 2. [Réduire son empreinte écologique](#)
 - 3. [Revenir à l'essentiel](#)
 - [Toutes les formes d'habitat léger](#)
 - [Ressources pour l'habitat léger](#)
 - [Exemples de fabricants d'habitat léger en Belgique ou en France](#)
-

Légères, parfois démontables et toujours facilement **réversibles** ^[1], ces résidences peuvent être un choix :

- **subi**, quand c'est une réponse à la **contrainte économique** : on n'a pas les moyens de louer ou d'acheter autre chose ;
- **volontaire**, quand on recherche la **simplicité** : souhait d'une vie plus simple et plus proche de la nature, sans la contrainte d'un important emprunt hypothécaire.

Les avantages de l'habitat léger

1. Répondre (en partie) à la crise du logement

Il faudra **200 000 logements supplémentaires** d'ici 2026 pour répondre à l'augmentation de la population, soit dans 8 ans seulement. ^[2] Aujourd'hui, quelque 12 000 personnes vivraient dans des « habitats permanents » dans les zones de loisirs. ^[3] Il est donc urgent de se tourner vers des logements accessibles et de qualité. ^[4] Autant dire qu'il va falloir multiplier les solutions pour répondre à ce défi. L'habitat léger est une réponse, parmi d'autres, au besoin de se loger dignement.

Côté budget, l'habitat léger est une option beaucoup plus accessible que le logement conventionnel, que ce soit en location ou à l'achat.

Prix d'achat moyen en Belgique ^[5]	
Maison ordinaire	224 000€
Appartement ou studio	231 000€
Villa ou maison de campagne	368 000€

Alors que le prix d'un habitat léger varie de 1000 à 100 000€.



Sources photos : 1. [Nicolás Bullosa](#) [CC-BY] - 2. [Think Out Loud](#) [CC-BY-NC] - 3 et 4. [Yourte contemporaine](#) [CC-BY-NC-ND] - 6. [tgraham](#) [CC-BY-SA]

Pour acheter une maison, il faut souvent passer par un emprunt hypothécaire sur 20 ans, voire plus. L'emprunt nécessite de montrer d'importants revenus stables et impose un rythme de vie professionnelle soutenu dans les ménages. Là aussi, l'habitat léger représente une réelle alternative. Il est nettement moins cher et donc **davantage accessible** à ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent **pas consacrer 20 ans de leur vie au remboursement de leur maison**.

2. Réduire son empreinte écologique

Vivre en habitat léger n'est pas qu'une solution économique. C'est de plus en plus souvent aussi un choix de vie, d'**habiter, plus respectueux de l'environnement** :

- L'habitat léger est généralement **petit** : il faut donc **moins de matériaux** pour le construire et il nécessite **moins de chauffage et d'électricité**.
- L'habitat est souvent **démontable ou mobile** : son emprise sur le sol est donc très faible. Parfois nulle.
- Il est **réversible** : pas besoin de fondation lourde, ce qui permet de remettre facilement un terrain à l'état naturel.

Il peut être encore plus écologique à condition de :

- le construire avec des **matériaux locaux**, si possible de **recup'** ;
- prévoir une **isolation suffisante** (ou la renforcer), de préférence **avec des isolants naturels**. Une caravane mal isolée et chauffée avec de l'électricité de source non-renouvelable est plutôt mauvaise élève ;
- se doter d'**équipements écologiques**, comme des panneaux solaires ou une récupération d'eau de pluie ;
- gérer correctement les eaux usées.

> Lire aussi [nos conseils pour une construction écologique](#).



Un intérieur de yourte.

Photo: Yourte contemporaine sur flickr [CC-BY-ND]

3. Revenir à l'essentiel

L'habitat alternatif, ou « léger », séduit celles et ceux qui souhaitent **travailler moins**, avoir **plus de temps** pour leur famille ou leurs projets personnels, tout en ayant un cadre de vie agréable. Ces trentenaires qui « plaquent tout » pour une vie nomade en camping-car. Ceux qui rejettent l'idéal révolu de la villa 4 façades avec garage pour **un espace de vie plus petit mais de qualité**.

La solution de l'habitat alternatif s'inscrit dans la ligne de la simplicité volontaire, [le minimalisme](#), le

[désencombrement et le zéro déchet](#). Des modes de vie qui renoncent au superflu de la société de consommation pour se recentrer sur ses besoins réels et essentiels.

> Lire aussi [Comment s'y prendre pour désencombrer sa maison](#) et [Où trier, revendre, jeter quand on se désencombre ?](#)

Par exemple, Jérémie Pichon, le papa de la Famille Zéro Déchet, explique que cette forme d'habitat correspond à sa volonté de vivre plus simplement et de ralentir le rythme. Vivre en habitat léger les aide chaque jour à atteindre leur objectif zéro déchet. On passe moins de temps à s'occuper de sa maison et davantage à l'habiter.

> [Idées et astuces pour atteindre l'objectif zéro déchet](#).

Toutes les formes d'habitat léger



Tiny house ou petite maison.

Photo: Inhabitat sur flickr [CC-BY-NC-ND]

Aujourd'hui, l'habitat léger prend des formes très variées. De conception traditionnelle ou innovante, les concepts d'habitat léger n'ont pour limite que celle de l'imagination :

- d'**immobile** à **nomade** : déplaçable, transportable, démontable... ou pas ;
- d'**éphémère** à **permanent** : pour une période transitoire, pour une saison ou pour toujours ! ;
- de l'**auto-construction** à l'achat prêt-à-l'emploi ;
- en matériaux **écologiques** ou pas ;
- permettant l'**autonomie** totale, partielle ou non ;
- de 0 à 100 000€.

Pour les construire et y vivre, les résidents d'habitats alternatifs n'ont pas attendu que les autorités en fixent le cadre légal.

C'est là que le bât blesse. Pour se développer, l'habitat léger a besoin d'une vraie place physique dans le territoire ainsi qu'une reconnaissance et un cadre réglementaire sécurisant et harmonisé.

> Lire aussi [L'habitat léger est-il légal en Belgique ?](#)

Ressources pour l'habitat léger

- www.habiterleger.be : Le Collectif HaLé travaille à la reconnaissance d'autres manières d'habiter.

- www.habitat-participation.be : Habitat et Participation Asbl propose une réflexion critique sur l'habitat, de l'aide au montage de projet et aux dynamiques collectives dans les formes d'habitat alternatifs.

Exemples de fabricants d'habitat léger en Belgique ou en France

- Roulottes et Tiny House :
 - www.charpenteslebrun.be
 - www.tiny-home.be
 - www.latinyhouse.com
 - www.tinyhouse-baluchon.fr
 - www.atelierdesbranches.fr
 - www.roulottedereve.com
- Yourtes :
 - beyurt.be
 - www.lafrenaie.org
 - www.mobileyourte.com
 - www.yourteco.com
 - habitatsurpattes.be/ (yourtes contemporaines belges)
- Concepts innovants :
 - www.extraspace.be
 - www.wikkelhouse.com (NL)

[1] Source : [Mémorandum de l'habitat léger](#) "Pour une reconnaissance sociale et réglementaire de l'habitat léger", RBDL, (Réseau brabançon pour le Droit au Logement (p.4)

[2] IWEPS, Institut Wallon de l'Évaluation de la prospective et de la statistique.

[3] Source : *Mémorandum de l'habitat léger, Ibid. (p.3)*

[4] Source : *Mémorandum de l'habitat léger, Ibid. (p.3)*

[5] Source : [Statbel](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[2] <https://www.flickr.com/photos/faircompanies/4051899679>

- [3] <https://www.flickr.com/photos/thinkoutloud/7545431816/>
- [4] <https://www.flickr.com/photos/yourte-contemporaine/4033810887>
- [5] <https://www.flickr.com/photos/tgraham/2429625454/>
- [6] <http://www.ecoconso.be/fr/content/quels-materiaux-disolation-choisir>
- [7] <http://www.ecoconso.be/fr/1-2-3-Je-construis-ou-renove>
- [8] <http://www.ecoconso.be/fr/content/objectif-zero-dechet>
- [9] <http://www.ecoconso.be/fr/content/desencombrer-sa-maison-comment-s-y-prendre>
- [10] <http://www.ecoconso.be/fr/content/trier-revendre-jeter-comment-desencombrer-sa-maison>
- [11] <http://www.ecoconso.be/fr/content/objectif-zero-dechet-une-astuce-par-semaine>
- [12] <http://www.ecoconso.be/fr/content/lhabitat-leger-est-il-legal-en-belgique>
- [13] <http://www.habiterleger.be>
- [14] <http://www.habitat-participation.be>
- [15] <http://www.charpenteslebrun.be>
- [16] <http://www.tiny-home.be>
- [17] <http://www.latinhouse.com>
- [18] <http://www.tinyhouse-baluchon.fr>
- [19] <http://www.atelierdesbranches.fr>
- [20] <http://www.roulottedereve.com>
- [21] <http://beyurt.be>
- [22] <http://www.lafrenaie.org>
- [23] <http://www.mobileyourte.com>
- [24] <http://www.yourteco.com>
- [25] <https://habitatsurpattes.be/>
- [26] <http://www.extraspace.be>
- [27] <http://www.wikkelhouse.com>
- [28] http://www.rbd.l.be/images/stories/pdf/2017_PDF/RBDL_brochure_pages_simples_web.pdf
- [29] <https://bestat.statbel.fgov.be/bestat/crosstable.xhtml?view=2ed022cb-a90b-4513-a68e-a825de66bd07>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

